

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 18 (1873)
Heft: 18

Buchbesprechung: Un nouveau livre du général Lamarmora

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pour le maintien de l'ordre ; il faudra que cette milice ne soit pas la milice d'un parti, parce que rien n'est pire que la milice d'un parti, mais qu'elle soit composée de tous les partis, parce que tous ont le même intérêt pour le foyer, pour la liberté, pour la patrie. Et nous appliquerons dans toute son énergie la loi que vous nous avez donnée, nous organiserons les milices conformément à l'ordonnance de 1822, et nous les mobiliserons, comme nous avons commencé à le faire en Andalousie, et nous les enverrons dans le Nord, afin que l'Espagne libérale tombe comme un déluge sur l'Espagne absolutiste.

Dans la séance suivante M. Castelar a en effet soumis aux Cortés les projets annoncés, qui ont été votés à une forte majorité. Le général Moriones a été appelé au commandement en chef de l'armée du Nord. La campagne va reprendre avec une nouvelle vigueur.

UN NOUVEAU LIVRE DU GÉNÉRAL LAMARMORA.

D'intéressants renseignements sont fournis à ce sujet par des lettres de Rome des 8, 13 et 14 septembre, adressées au *Journal de Genève*. Nous en détachons entr'autres les lignes suivantes :

« Tout le monde lit et commente le récent livre du général Lamarmora : *Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de l'année 1866*. Nous n'avons encore que le premier volume de l'ouvrage, qui en aura deux. Ce volume nous conduit jusqu'à l'ouverture des hostilités.

« Le général, c'est connu, n'aime pas plus la Prusse que ne l'aime le roi. Comme lui, il a subi l'alliance prussienne parce qu'il y allait de la délivrance de la Vénétie. Il est vrai qu'il n'occupe plus de position officielle, mais il est trop dévoué au roi, il a trop le sentiment de la discipline, pour livrer à la publicité des papiers d'Etat sans le consentement de Victor-Emmanuel. Il est étrange que Victor-Emmanuel ait donné ce consentement précisément à la veille de partir pour Berlin. Car le général ne publie pas un extrait des papiers en question : il reproduit tout, absolument tout : les conversations, les télégrammes, les lettres, les notes privées, etc., des agents du gouvernement italien. Il y a telle pièce du général Govone, envoyé à Berlin avec la mission de conclure l'alliance italo-prussienne, où M. de Bismarck est traité de *charlatan* ; telle autre où est rapporté ce mot léger de M. de Bismarck : « N'oublions pas que Dieu Tout-Puissant est parfois capricieux. »

« Naturellement, l'apparition de ce livre a causé un certain mécontentement à Berlin. A Rome, on s'est excusé en alléguant l'exemple de M. Benedetti, de M. de Gramont, de M. Jules Favre, etc., redevenus simples particuliers.

« Il y a des malins qui croient que le roi a autorisé la publication pour ouvrir une soupape à la mauvaise humeur que lui cause ce voyage presque forcé à Berlin.... *Chi lo sa !* »

« Ce livre n'est que la première partie de l'ouvrage promis par M. La Marmora ; il rend compte des négociations qui ont eu lieu entre l'Italie et la Prusse, jusqu'à la déclaration de guerre à l'Autriche ; il embrasse la période du 23 septembre 1864 au 17 juin 1866. De ces négociations, M. La Marmora assume entièrement la responsabilité ; il ne saurait en repousser d'ailleurs la plus petite part, puisqu'il était à cette époque président du Conseil des ministres et ministre des affaires étrangères.

Le second volume, qui complétera l'ouvrage, rendra compte de la direction de la guerre et de la politique suivie, durant celle-ci, par le gouvernement italien. Pour cette seconde partie des événements politiques et militaires de l'année 1866, M. La Marmora n'assume que la responsabilité de ses propres actes, et il a soin de nous avertir, dès à présent, qu'il n'avait pas le commandement direct, qu'il venait en sous-ordre à l'armée. Mais je n'ai pas à m'occuper, pour le moment, de ce second volume, qui n'a pas encore été livré à la publicité.

Je vais vous donner une analyse aussi exacte que possible des documents que le livre de M. La Marmora contient, sans négliger de vous montrer comment les événements s'enchaînent et de faire les observations qu'ils me sembleront devoir nécessiter.

En manière d'introduction, M. La Marmora reproduit deux ou trois notes du baron de Schleinitz, en date de 1860, qui donnent une idée de l'état des relations, à cette époque, entre les cabinets de Turin et de Berlin. On ne peut dire que ces relations fussent bonnes, et le langage du ministre des affaires étrangères de Prusse était presque menaçant; il blâma les procédés révolutionnaires que le gouvernement sarde employait pour arriver à l'unité de la Péninsule; il n'admettait point cette politique qui consiste à chasser des souverains « légitimes » de leurs paisibles Etat pour se mettre aussitôt à leur place.

M. de Cavour recevait ces notes sans sourciller et il y répondait avec un flegme tout britannique; vraisemblablement, il ne craignait pas grand'chose de la Prusse. Cependant, comme on ne sait pas ce qui peut arriver, il chargea, au commencement de l'année 1861 (Frédéric-Guillaume Ier venait de monter sur le trône) le général La Marmora d'aller expliquer à Berlin la situation dans laquelle se trouvait le nouveau royaume d'Italie et de tâcher de modifier, en faveur du cabinet de Turin, la direction des esprits. M. La Marmora fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang; il réussit, par l'intermédiaire d'un ami commun, à faire présenter par M. de Vincke, chef de l'opposition au parlement prussien, et à faire voter par celui-ci un ordre du jour favorable à l'unité italienne. De là datent de meilleurs rapports entre Turin et Berlin.

Quatre ans s'écoulent et M. La Marmora nous transporte sans transition au 4 août 1865. Ce jour-là, M. d'Usedom, ministre de Prusse à Florence (la capitale avait été transférée dans cette ville depuis quelques mois, aux termes de la convention de septembre 1864, conclue avec la France et relative à la situation des Etats romains par rapport à l'Italie), ce jour-là M. d'Usedom, sur l'ordre de M. de Bismarck, dès lors premier ministre en Prusse, déclara au général La Marmora que le cabinet de Berlin était résolu à une guerre prochaine contre l'Autriche. M. La Marmora se tint sur la réserve, mais le baron de Malaret, ministre de France, étant venu lui parler quelques instants après, le chef du cabinet lui fit part de la déclaration prussienne et ajouta qu'il était impossible que l'Italie ne s'en mêlât pas, qu'aucun gouvernement ne pourrait l'en empêcher.

Le 28 août a lieu la conférence de Gastein entre le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche. A ce sujet, M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères à Paris, dit à M. Nigra, le représentant d'Italie :

« Les deux puissances germaniques ont foulé aux pieds tous les principes, principe des nationalités, principe de la souveraineté populaire, principe de l'intérêt des populations. La seule règle de conduite de ces déplorables négociations a été la force et l'intérêt particulier de chacune des deux puissances contractantes. »

On prévoyait que cette conférence, loin de rapprocher les cabinets de Vienne et de Berlin, deviendrait pour eux une nouvelle pomme de discorde.

C'est alors que l'Autriche se montre disposée à en venir à un accord commercial avec l'Italie, en laissant espérer de plus grandes concessions.

Voulant profiter de ces bonnes dispositions, le général La Marmora envoie à Vienne un noble modénaire, le comte M., avec la mission de négocier avec le gouvernement autrichien une cession de la Vénétie contre indemnité équitable. L'Italie paierait un milliard, y compris la quote-part de la Vénétie dans la dette autrichienne. Ces négociations ne réussirent pas.

Le 1^{er} novembre, 1865 toujours, M. de Bismarck de retour de Biarritz, où il avait vu Napoléon III pour pressentir ses intentions quant à l'éventualité d'une guerre avec l'Autriche et à la coopération de l'Italie, — M. de Bismarck dit à M. Nigra, en passant à Paris, que la guerre était désormais inévitable, que la France n'y était point hostile et que, si l'Italie n'existe pas, il faudrait l'inventer.

En même temps, et pour montrer les excellentes dispositions dont il était animé envers l'Italie, il fait demander à Florence, par M. Nigra, que l'on reprenne les négociations relatives à un traité de commerce avec le Zollverein. Ces négociations avaient échoué, l'année précédente, devant l'accueil peu favorable de M. de Bismarck lui-même. Cette fois, elles réussirent en très-peu de temps; le traité est conclu et Victor-Emmanuel reçoit le grand collier de l'Aigle noir. Les relations entre les deux pays ne pouvaient être plus intimes.

Sur ces entrefaites, en janvier 1866, un changement ministériel se produit à Florence; mais il n'indique point un changement dans la conduite politique, car M. La Marmora demeure président du conseil et ministre des affaires étrangères.

Avant même que le traité de commerce avec le Zollverein fût ratifié, M. de Bis-

marck avait invité M. La Marmora à envoyer secrètement à Berlin un général jouissant de son entière confiance. Le 9 mars, le général Govone part pour Berlin, emportant l'assurance que le gouvernement italien est prêt à signer avec le gouvernement prussien une alliance offensive et défensive ayant un but déterminé : la guerre contre l'Autriche.

Le mémoire, en date du 14 mars, dans lequel le général Govone rend compte de ses premières impressions, est une des pièces les plus curieuses du livre que j'examine.

En cherchant à engager l'Italie, autant que possible, dans les intérêts de la Prusse, qui rêvait une suprématie incontestée dans l'Allemagne du Nord, le prince de Bismarck ne cachait cependant pas qu'il ne voulait lier la Prusse, en faveur de l'Italie, que dans une mesure fort restreinte. L'Italie apporterait son aide et son concours à la Prusse, et en même temps que la question allemande, la question de la Vénétie serait résolue, en cas de victoire.

« Du reste, écrivait le général Govone, l'impression qui est restée à M. de Barral (ministre d'Italie à Berlin) et à moi, quant aux ouvertures du comte Bismarck, c'est que pour le moment du moins, la Prusse est loin de penser à la guerre ; que si elle désire s'entendre avec nous, cela étant en vue d'éventualités lointaines, la chose ne peut nous convenir ; les accords, en effet, que nous prendrions tendraient à traverser, maintenant, la solution directe de la question de la Vénétie entre l'Autriche et nous ; et cette solution pourrait paraître à V. Exc. (général La Marmora) d'autant plus acceptable, si elle se présentait qu'il y a peu de fondement à faire, semble-t-il, sur la sincérité et la fidélité de la Prusse dans les engagements, qu'il s'agisse de les demander, ou au besoin, de les maintenir. »

Ce ton de défiance manifeste règne d'un bout à l'autre du mémoire du général Govone. Dans un post-scriptum, il ajoute que la Prusse se réservait d'attaquer l'Autriche sans laisser cette faculté à l'Italie ; il rapporte en outre un conseil qui lui a été donné par un ambassadeur qu'il ne nomme pas et qui paraît être celui d'Angleterre : « Que l'Italie, dit celui-ci, se garde de s'engager avec la Prusse, car elle serait abandonnée au premier moment opportun. »

Le 27 mars, M. de Barral télégraphie à M. La Marmora le texte du traité d'alliance offensive et défensive conclu entre lui, Barral, et le général Govone, d'une part, le comte de Bismarck d'autre part. La durée en est limitée à trois mois ; en voici la teneur :

« 1^o Il y aura amitié et alliance entre LL. MM. le roi de Prusse et le roi d'Italie.

« 2^o Si les négociations que S. M. prussienne vient d'ouvrir avec les autres gouvernements allemands, en vue d'une réforme de la constitution fédérale conforme aux besoins de la nation allemande, échouaient et que S. M. prussienne fût mise en demeure de prendre les armes pour faire prévaloir ses propositions, S. M. italienne, après l'initiative des hostilités prise par la Prusse, aussitôt qu'elle en sera informée, déclarera, en vertu du présent traité, la guerre à l'Autriche et aux gouvernements allemands qui se seraient alliés à l'Autriche contre la Prusse.

« 3^o A partir de ce moment, la guerre sera poursuivie par LL. MM. avec toutes les forces que la Providence a mises à leurs dispositions ; et ni la Prusse, ni l'Italie ne concluront ni paix, ni armistice sans consentement réciproque.

« 4^o Ce consentement ne saura être refusé, quand l'Autriche aura consenti à céder à l'Italie le royaume Lombard-Vénitien et à la Prusse un territoire équivalant au dit royaume en population.

« 5^o Ce traité expirera trois mois après sa signature, si dans les trois mois le cas prévu à l'article 2 ne s'est pas réalisé, savoir que la Prusse n'aura pas déclaré la guerre à l'Autriche.

« 6^o Si la flotte autrichienne, dont l'armement s'exécute, quitte l'Adriatique avant la déclaration de la guerre, S. M. italienne enverra dans la Baltique des vaisseaux suffisants qui y séjournent pour être prêts à s'unir à la flotte prussienne quand les hostilités éclateront. »

Le général La Marmora, poussant peut-être un peu loin ses exigences, demande que le Trentin soit compris dans la région territoriale que l'Autriche aurait à céder. Le 30 mars, M. de Bismarck lui répond « que le Trentin faisant partie de la Confédération germanique, il était impossible de stipuler à l'avance sa cession à l'Italie ; mais ce qui ne peut pas se faire avant la guerre pourrait s'effectuer parfaitement pendant ou après, surtout en faisant appel aux populations. »

Cet appel aux populations signifie sans doute un plébiscite ; tant de respect du

droit des peuples étonne, de la part de l'homme d'Etat qui n'a voulu consulter les populations ni dans le Schleswig, ni dans l'Alsace-Lorraine.

Le traité d'alliance offensive et défensive est signé le 8 avril ; les ratifications sont échangées le 20.

A ce moment, ce qui préoccupe surtout le cabinet de Berlin, c'est l'attitude de la France. Prendrait-elle part à la lutte ? Contre qui ou pour qui ? Resterait-elle neutre ? Une fois la guerre engagée, ne se porterait-elle pas sur le Rhin ?

M. de Bismarck prie M. Benedetti de demander à cet égard des informations à M. Nigra ; de son côté, M. La Marmora envoie à Paris M. le comte Arese, fort bien vu de Napoléon III. L'empereur dit le 24 mars, « que si l'Italie prend l'initiative de la guerre, la France ne pourra l'aider ; » le 30, il déclare ne vouloir s'engager en rien. On n'était pas plus renseigné le 5 avril, à Berlin, car le général Govone rapporte à cette date, les paroles de Bismarck : « Tout cela, bien entendu, si la France veut ; si elle montrait de la mauvaise volonté, on ne pourrait rien faire ! »

Ici se placent divers incidents dont je vous entretiendrai.

D'abord, l'Autriche somme la Prusse de désarmer en déclarant « que si la Prusse ne désarme pas, l'Autriche ne pourra rester longtemps indifférente. » Elle promet de révoquer ses mesures militaires le 25 avril, à condition que la Prusse l'imité le 26. M. de Bismarck ne peut refuser, quoiqu'il soit fort irrité du langage du cabinet de Vienne ; aussi se bornera-t-il à faire semblant de désarmer.

Le 26, M. La Marmora télégraphie à Berlin que l'Autriche se met sur le pied de guerre en Vénétie, et que l'Italie n'a rien fait pour cela. Une note de M. de Mensdorff-Pouilly au ministre d'Autriche à Berlin déclare, d'autre part, que si l'Autriche arme, c'est pour faire face aux armements de l'Italie, lesquels, en réalité n'existaient pas alors. Mais M. La Marmora profite de cette maladresse et, le cabinet de Vienne étant mis dans son tort, il écrit aux agents à l'étranger qu'en présence de l'Autriche il est obligé d'augmenter toutes les forces de terre et de mer. Enfin, pour le même motif, la Prusse refuse aussi de désarmer.

Le 2 mai, le général Govone, voulant connaître l'interprétation que la Prusse donnait au traité, déjà signé et ratifié, — des doutes s'étaient déjà élevés au sujet de la bonne foi du cabinet de Berlin — demande à M. de Bismarck si la Prusse serait prête à déclarer la guerre à l'Autriche, dans le cas où l'Autriche la déclarerait à l'Italie. M. de Bismarck répond que la réciprocité de cette obligation ne résulte pas du sens littéral du traité, et que le roi, d'ailleurs, s'y opposerait. Le roi conseille à l'Italie de s'abstenir de toute attaque. Quant à la mesure dans laquelle la Prusse se considère comme engagée, au point de vue de la possibilité d'un arrangement avec l'Autriche, le comte de Bismarck dit « qu'aucune concession de l'Autriche ne pourrait désormais compenser pour la Prusse les inconvénients d'un arrangement ; que si toutefois on mettait en avant des concessions impossibles à refuser, il nous préviendrait à temps ; qu'en aucun cas, ces arrangements ne seraient de nature à laisser l'Italie seule en présence de l'Autriche armée. »

M. La Marmora, pour réfuter cette interprétation, télégraphie le même jour à M. de Barral, « que l'Italie ne veut pas attaquer l'Autriche, et que si l'Autriche attaque l'Italie, la Prusse est obligée, par le traité d'alliance offensive et défensive, à engager de son côté les hostilités et à les poursuivre. » Pour le moment les choses en restent là.

Le 5 mai, l'Autriche propose de céder la Vénétie, à condition qu'on la laisse libre de se dédommager sur la Prusse. A cette proposition, transmise de Paris par M. Nigra, M. La Marmora répond que « c'est une question d'honneur et de loyauté de ne pas nous dégager de la Prusse. » Il faut avouer cependant qu'une semblable proposition était tentante. Le lendemain, autre dépêche de M. Nigra annonçant « que le prince de Metternich (ambassadeur d'Autriche à Paris) a reçu l'autorisation de signer la cession de la Vénétie, contre une simple promesse de neutralité. » Le général La Marmora, inébranlable — et il fallait pour cela une grande somme d'honnêteté politique — fait la même réponse qu'à la précédente tentative.

L'Angleterre et la Russie, sur l'initiative prise par la France, adhèrent le 10 mai à l'idée de la réunion d'un congrès ayant pour but de régler les trois questions suivantes : question de la Vénétie ou différend austro-italien ; question des duchés de l'Elbe ; réforme de la Confédération germanique. L'Italie accepte le congrès, sans désarmement toutefois, et la Prusse prend la même décision. On n'attend plus que la résolution de l'Autriche.

Elle est connue seulement le 1^{er} juin. Le compte de Mensdorff déclare qu'il accepte le congrès, mais aux deux conditions suivantes :

1^o Qu'il ne donnera lieu en faveur d'aucune nation à aucun agrandissement de territoire ni à aucune augmentation de puissance.

2^o Que le pape y sera représenté.

Cette note du cabinet de Vienne coupe court, naturellement, à toute négociation ; le congrès, en effet, n'aurait plus eu de but pratique.

Le 3 juin, le général Govone écrit à M. La Marmora que le roi Guillaume fait secrètement des démarches sans consulter M. de Bismarck, et en agissant en dehors de celui-ci pour arriver à une entente pacifique avec l'Autriche. M. de Bismarck est d'avis que les tentatives royales échoueront. Cependant la seule possibilité d'un semblable arrangement effraie le général Govone, et non sans raison vraiment.

Dans quelle triste situation l'Italie se trouverait-elle si, abandonnée par la Prusse, elle demeurait seule en présence de l'Autriche complètement libre d'agir ? Ce serait la mort de l'Italie. Heureusement, les prévisions de M. de Bismarck à ce sujet se vérifient. Les empereurs Guillaume et François-Joseph n'arrivent pas à s'entendre.

Le duc de Gramont part, le 5 juin, de Paris pour Vienne, chargé d'obtenir de l'Autriche la promesse de céder la Vénétie, quelles que soient les éventualités de la guerre ; en échange, la France promet sa neutralité.

Pendant ce temps M. de Bismarck cherchait à faire naître un *casus belli*, et il n'y pouvait parvenir. Il donne l'ordre au général de Manteuffel d'entrer dans le Holstein ; il espère que cette marche agressive rencontrera de la résistance chez les Autrichiens, et dès lors la guerre serait déclarée ; il n'en est rien : les Autrichiens se retirent sans coup férir sur Altona. M. de Bismarck dit à M. de Barral : « Vous nous rendriez un fameux service en attaquant les premiers. » Mais on se rappelait à Florence l'interprétation donnée au traité par la Prusse et on savait trop bien de quelle façon elle entendrait la réciprocité ; on s'est bien gardé de commettre une pareille imprudence. Et d'ailleurs, c'eût été mécontenter la France, dont l'esprit moral était absolument indispensable en toute éventualité.

Un peu de patience, du reste, et une autre occasion de rupture entre la Prusse et l'Autriche allait se présenter d'elle-même. La Diète de Francfort était convoquée pour le 11 juin. On était au 7.

La Diète tient, en effet, séance et l'Autriche demande la mobilisation des troupes fédérales ; le vote est renvoyé au 14, et le 14 la proposition de l'Autriche est adoptée. C'était une déclaration de guerre ; une action militaire immédiate de la Confédération est décidée contre la Prusse.

Le lendemain M. de Bismarck somme le Hanovre, la Saxe et la Hesse de marcher avec la Prusse ; sur leur refus, ces trois duchés sont envahis le 16 par les troupes prussiennes.

Cependant une lettre de l'empereur Napoléon, lue le 12 juin au Corps législatif, était très-favorable à la cause italienne et se prononçait explicitement en faveur de la cession de la Vénétie. M. Nigra écrit le même jour : « L'empereur a dit que, durant la campagne, il pourrait être utile que l'Italie ne fit pas la guerre avec trop de vigueur. » M. La Marmora repousse avec indignation cette suggestion peu loyale ; le traité l'engage à disposer de toutes ses forces contre l'ennemi commun, il fera honneur à la signature de l'Italie, dont la sincérité et la bonne foi ne sauraient être mises en doute un seul instant.

Le même jour le comte d'Usedom met en avant l'utilité qu'il y aurait, pour assurer le succès de la guerre, à fomenter des désordres et un soulèvement en Hongrie. La dépense nécessaire est évaluée à 3 millions ; la Prusse propose de partager ces frais avec l'Italie, en priant toutefois le cabinet de Florence d'avancer pour elle le million et demi qui constitue sa part et de se charger de l'affaire. Klapka et Kossuth écrivent, chacun de son côté, au général La Marmora pour lui demander le commandement des forces insurrectionnelles hongroises. M. La Marmora ne répond ni aux uns ni aux autres. Ces moyens de guerre ne lui semblaient pas licites et ils répugnaient à son extrême loyauté. « Du reste, dit-il, les Hongrois, s'ils en ont envie, peuvent bien se soulever tout seuls, puisque leur pays est dégarni de troupes. »

Le 20 juin, le général La Marmora avait quitté Florence et se trouvait à Crémone, au quartier général. Depuis trois jours, la Prusse insistait auprès de lui, par

l'intermédiaire de M. d'Usedom, pour que l'Italie, de son côté, déclarât la guerre à l'Autriche, suivant les stipulations. Le roi Victor-Emmanuel y autorisa M. La Marmora, qui aussitôt envoya la déclaration de guerre à l'archiduc Albert, dont le quartier général était à Mantoue.

C'est à ce moment que M. d'Usedom, poursuivant le général en chef, lui remit une sorte de programme militaire ou de plan de campagne, dans lequel on recommandait encore une fois et très-vivement aux forces italiennes de traverser le quadrilatère pour aller jusque sous les murs de Vienne ; il faut, disait la note, « une guerre à fond ». En même temps, on insistait sur la nécessité de provoquer un soulèvement en Hongrie ; l'Italie restait chargée de ce soin. M. d'Usedom et son plan de campagne furent aussi mal reçus l'un que l'autre.

En terminant cette première partie de son ouvrage, M. La Marmora exprime le regret que l'état-major prussien se soit montré, dans sa publication sur la guerre de 1866, peu juste envers l'Italie. « Il n'a pas dit un mot de notre coopération, sans laquelle, cependant, la Prusse n'aurait peut-être pas été victorieuse, ou bien aurait dû faire, en tous cas, d'incalculables et de périlleux efforts. »

M. La Marmora s'attache aussi à montrer l'absurdité du plan prussien, qui était de traverser le quadrilatère depuis le Mincio jusqu'à l'Adige, pour lancer l'armée italienne au cœur de l'Autriche. Et, chose curieuse, malgré l'invraisemblance d'une pareille conduite, l'archiduc Albert paraît avoir lui-même compté sur cette manœuvre.

Le temps n'est pas encore venu de juger si le général La Marmora a fait tout ce qu'il était honnêtement possible de faire pour éviter à son pays les désastres d'une guerre, tout en lui assurant la possession d'une de ses plus chères provinces. Bien des documents sont inconnus encore ; M. La Marmora a dû laisser ignorer au public la nature de plusieurs de ceux qu'il possède ; lui-même en doit ignorer beaucoup d'autres, qui seront passés dans d'autres mains. Mais s'il n'est pas permis d'affirmer encore que la conduite politique de M. La Marmora, dans ces circonstances difficiles, n'a rien laissé à désirer au point de vue des intérêts réels du pays, on peut dire sans crainte que jamais homme d'Etat n'a montré plus de loyauté, plus de fermeté dans les engagements pris. Il a compris que la mauvaise foi ne profite point aux peuples, même quand elle paraît avoir de grands avantages immédiats. Par là, il a rendu un service immense à son pays, un service qui vaut plus, à lui seul, qu'une bataille gagnée. »

Il a paru et sera mis en vente incessamment :

PRINCIPES D'HYGIÈNE MILITAIRE POUR OFFICIERS ET SOLDATS DE L'ARMÉE FÉDÉRALE

par Dr A. WEINMANN, lieut.-colonel fédéral, médecin de division
traduits par Dr H. Golliez, et précédés d'une préface de F. Lecomte, colonel fédéral.

Le bureau du *Handels-Courier*, à Bienne, offre à vendre au prix de 3 francs par exemplaire :

JOURNAL D'UN OFFICIER SUISSE pendant le Siège de Paris

du 15 septembre 1870 jusqu'au 30 janvier 1871

par P. SCHULER.

Ces mémoires, souvenirs de temps orageux et remplis d'émotions, intéressants sous tant de rapports, sont le fidèle reflet des impressions de l'auteur, témoin des événements de cette grande crise qui s'est gravée dans l'histoire.

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales*. — Prix : Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne, composé de MM. F. LECOMTE, colonel fédéral ; Ch. BOICEAU, capitaine fédéral ; CURCHOD, capitaine d'artillerie. — Pour les abonnements à l'étranger, s'adresser à M. Tanera éditeur, rue de Savoie, 6, Paris, ou à la librairie Georg, à Genève.